

ASSEMBLÉE GENERALE

POUR TOUT LE PERSONNEL

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Site de Kerlivio

14H30 Salle médico-social

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Site de l'HÔPITAL DE LE FAOUET

14H30 Salle de réfectoire

MARDI 3 DÉCEMBRE

Site de l'EHPAD de BOIS JOLY

14H30 Salle de réunion Elle

Conformément l'article 6 du Décret n°86-660 du 19 mars 1986 relatif à l'exercice du droit syndical dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière Vous bénéficiez d'une heure d'information syndicale, il faut simplement en informer votre cadre.

Suppressions d'horaires de travail,...

Fin de contrat...

Suppression du pool...

Réorganisation des EHPAD...

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX

